



ULTRALU



MED

décret 2004-924



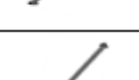
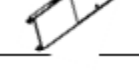
Longueur : 1,9 m
Largeur échelle : 0,66 m
Dimensions hors tout : 1,90 x 1,15 m
Charge maximale : 225 Kg et 85Kg sur le déport

A lire attentivement avant toute utilisation et à conserver

SOMMAIRE

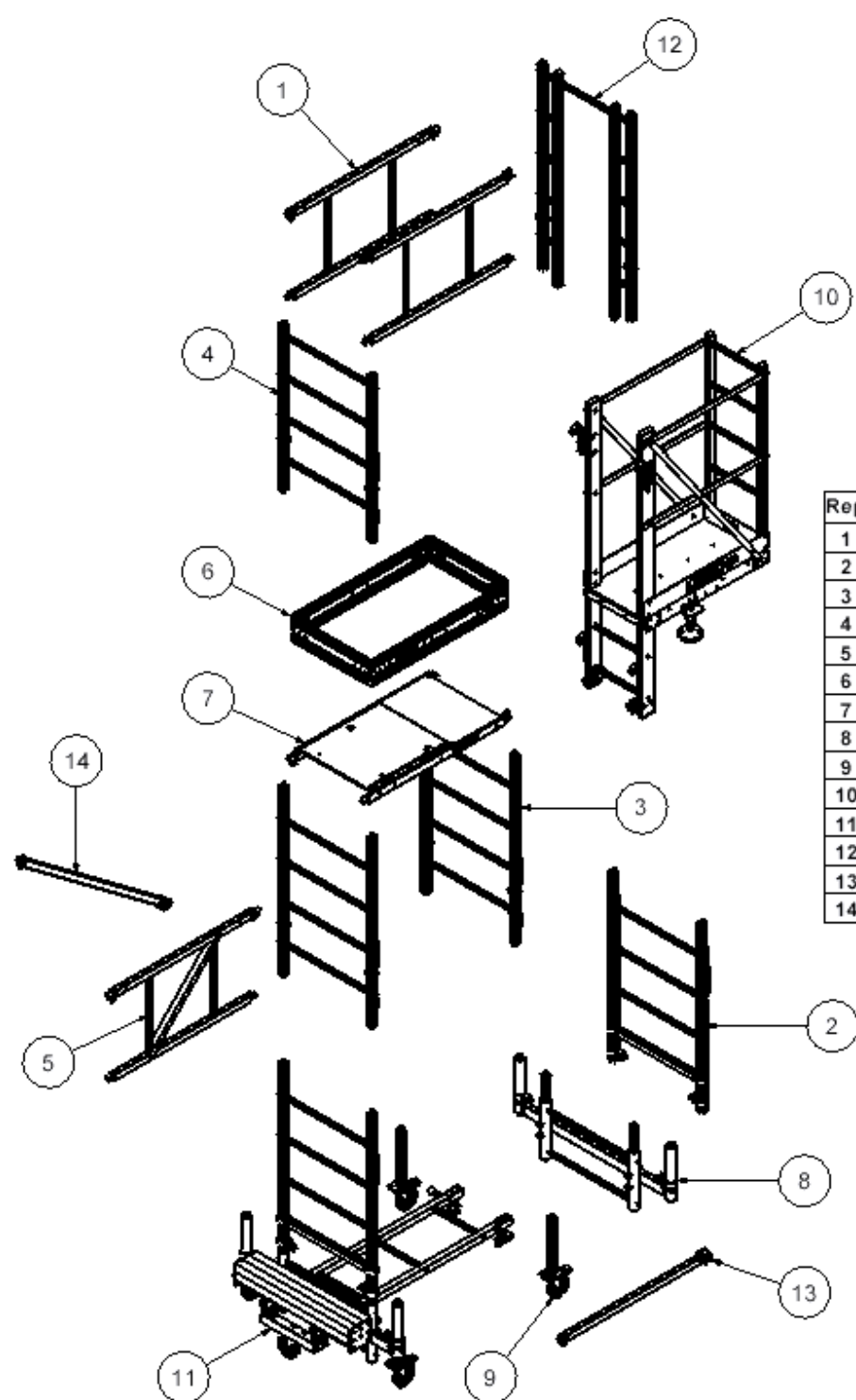
•	INFORMATIONS IMPORTANTES	4
•	COMPOSITION	3
•	VERIFICATION ET STOCKAGE	4
•	INSTRUCTIONS DE MISE EN PLACE ET D 'UTILISATION	4
•	MISE A NIVEAU	5
•	CONSIGNES DE DEPLACEMENT	5
•	CONSIGNES DE SECURITE	5 - 10
•	MONTAGE DE L'ECHAFAUDAGE	11 - 12
•	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	13
•	GARANTIE	14
•	TRACABILITE DES VERIFICATIONS	15

COMPOSITION

M-MED			EMB 100 P	Echelle de 1 m avec centreur		GCL PRO		ECME		CV 100		DG 100		Plinthes		GF 100 E		CR 100 E		PB 100		Kit ROM		Kit de déport		Echelle de passage	
Longueur	0,66m																										
Largeur	1,9m	kg	Tarif HT	Echelle de 1 m pour base	Echelle de 1 m avec centreur	echelle de 1 m sans centreur	Embase large	Contreventement	Double garde-corps	Jeu de 4 plinthes	Garde-fou simple	Croisillon	Plateau de 1 m sans plinthes	4 Roues Ø 125 mm à frein	Module de déport	Echelle de passage											
	ME 200			4 m	2 m	170	2	2	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1									

Ajout de 6 lests de 15Kg

COMPOSITION



Rep	Code & Désignation PROCOST	Qté
1	002401020 DG 100	2
2	004700011 EMB 100 P M-MAX	2
3	004700020 EM 100 M-MAX	2
4	004700031 GCL PRO M-MAX	1
5	004700040 CV 100 M-MAX	1
6	004700050 ENSEMBLE PLINTHE M-MAX	1
7	004700060 PB 100 M-MAX	1
8	004700090 EMBASE LARGE M-MAX	2
9	004700101 ROM KIT ROUALGE	1
10	004700107 DEPORT KIT MED	1
11	004700112 SUPPORT LEST KIT MED	1
12	004700113 ECHELLE PASSAGE KIT MED	1
13	12104169 GF 100 E	1
14	12104170 CR 100 E	1

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le manuel d'instructions doit être disponible sur le lieu d'utilisation de l'échafaudage roulant.

Cet échafaudage roulant doit uniquement être utilisé conformément au présent manuel, sans aucune modification.

Les échafaudages roulants doivent uniquement être utilisés conformément aux réglementations nationales.

Conformément à la Directive européenne 2009/104/CE, une formation adéquate est requise pour les travailleurs au travail.

VERIFICATION ET STOCKAGE

Lors d'un contrôle visuel régulier, toute pièce :

- présentant des fissures
- ayant été modifiée (perçage, etc ...)
- présentant une déformation permanente ou tout autre défaut fonctionnel ou d'aspect devra obligatoirement être remplacée.

Après utilisation les composants devront être nettoyés (nettoyeur haute pression).

Le stockage et le transport devront être faits dans des conditions optimales :

- ne pas jeter les éléments,
- ne pas démonter ou supprimer d'éléments,
- les éléments ne seront pas stockés dans un environnement agressif (exemple, présence de soude, ...),
- ne pas charger par dessus avec du matériel étranger,
- ne pas mettre en contact avec un environnement tel que terre et autres influences agressives
- bien les stocker à plat.

Un registre de contrôle des composants est à prévoir et préconiser tous les ans

INSTRUCTIONS DE MISE EN PLACE ET D 'UTILISATION



- ***La mise en place et l'utilisation de l'équipement ne peuvent être fait que par des personnes formées aux instructions.***
- ***Les éléments endommagés, défectueux ou de marques différentes ne doivent jamais être utilisés.***
- ***Afin que l'équipement ne soit pas utilisé par des tierces personnes non autorisées, il est préférable de procéder immédiatement à son rangement après utilisation.***

MISE A NIVEAU



- ***L'opérateur doit s'assurer que l'équipement est monté sur un support stable et de niveau, capable de supporter le poids de la structure chargée.***

CONSIGNES DE DEPLACEMENT

- Les échafaudages roulants ne doivent être déplacés que manuellement et sur un sol solide, de niveau, et sans obstacle au sol ou aérien. La vitesse normale de marche d'un homme ne doit pas être dépassée pendant le déplacement.
- Avant le déplacement, les pièces non fixes telles que outils, etc..., doivent être enlevées.
- L'échafaudage ne peut être déplacé que dans le sens de la longueur et jamais en diagonal.
- La pente maxi au sol ne doit pas excéder 3 %
- Ne jamais tracter un échafaudage roulant avec un véhicule moteur
- Ne pas déplacer l'échafaudage roulant par un vent supérieur à 45 km/h
- Conserver les stabilisateurs fixés sur l'échafaudage roulant pendant le déplacement (avec un minimum de jeu entre le sol et le sabot)
- Le sol sur lequel l'échafaudage roulant se déplace doit être capable de supporter son poids en charge
- Pour les terrains meubles prévoir un chemin de roulement
- Il est interdit de déplacer un échafaudage roulant lorsque du personnel ou du matériel se trouve sur celui-ci
- L'échafaudage ne peut être soulevé ni par une grue ni par un pont roulant

CONSIGNES DE SECURITE

IL EST INTERDIT :

- D'augmenter la hauteur au delà de celle autorisée.
- D'utiliser une potence.
- De bâcher un échafaudage roulant même partiellement.
- D'utiliser des composants autres que ceux indiqués dans la nomenclature.
- D'établir un pont entre un bâtiment et un échafaudage ou entre 2 échafaudages.
- D'accéder au plateau par l'extérieur de l'échafaudage.
- De sauter sur les planchers.
- D'utiliser un échafaudage qui n'a pas été monté selon les instructions de la notice ULTRALU
- De se pencher par dessus le garde corps.

La charge maxi indiquée sur un plancher est également valable pour la structure : Attention à ne pas dépasser si travail sur deux planchers en même temps.

La conformité du montage doit être vérifiée par le responsable de la sécurité sur le chantier nommé par le chef d'entreprise

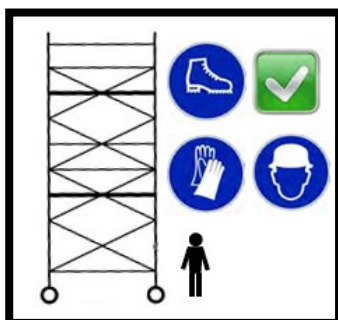
Les vérifications porteront sur :



- les appuis
- le montage
- l'environnement.



- Toute opération doit être effectuée par un personnel formé dans le respect et l'ordre des séquences décrites dans ce manuel, et également dans le respect du code du travail, de la réglementation en vigueur et notamment les décrets, arrêtés et circulaires.
- Ce produit doit uniquement être utilisé conformément au manuel d'instructions, sans aucune modification.
- Les échafaudages roulants doivent uniquement être utilisés conformément aux réglementations nationales.
- Conformément à la Directive européenne 2009/104/CE, une formation adéquate est requise pour les travailleurs au travail.
- Les cours de formation de l'utilisateur ne peuvent pas se substituer aux manuels d'instructions, mais seulement les compléter.
- Les 4 roues doivent toujours être en contact avec le sol afin de supporter la charge d'exploitation et le poids propre de la structure. Ne pas dépasser la charge indiquée sur la roue.
- Pour toute opération, contrôler le serrage des stabilisateurs et le blocage des roues.
- Respecter le goupillage des éléments ainsi que le verrouillage des sécurités.
- Seuls les composants ULTRALU d'origine spécifiés dans le présent manuel doivent être utilisés.
- Pour toute utilisation non décrite dans ce manuel, consulter le constructeur.
- Toutes les opérations doivent se faire en sécurité avec une protection collective ou bien du sol.
- Après assemblage ou modification, les informations minimales suivantes doivent être affichées sur l'échafaudage roulant et être clairement visibles depuis le sol (par exemple sur une étiquette) :
 - Le nom et les coordonnées de la personne responsable
 - Si l'échafaudage roulant est prêt ou non à être utilisé
 - La classe de chargement et la charge uniformément répartie
 - Si l'échafaudage roulant est uniquement destiné à un usage à l'intérieur
 - La date d'assemblage.



- Le port des Equipements de Protection Individuelle est obligatoire pour toute opération et tous les composants, outils et autres équipements nécessaires pour assembler l'échafaudage roulant doivent être disponibles sur le chantier.
- Les éléments peuvent être hissés par tout moyen approprié (par exemple une corde).

CONSIGNES DE SECURITE

Le montage et l'utilisation de l'échafaudage ne peuvent être faits que par des personnes familiarisées avec les présentes instructions de montage et d'utilisation. Il est indispensable de suivre strictement ces instructions.

ZONE DE TRAVAIL :

Ne pas s'approcher de conducteurs nus sous tension.

Les échafaudages ne peuvent pas être en contact avec des liquides et gaz agressifs.

Interdire l'accès de l'échafaudage au public

Baliser la zone d'implantation de l'échafaudage en cas de circulation de véhicules ou d'engins.

CONTRÔLES A EFFECTUER AVANT UTILISATION :

Vérifier que l'échafaudage est monté correctement et complètement selon les instructions ULTRALU.

Vérifier que l'échafaudage roulant soit monté verticalement (tolérance : 1 %) sinon le régler.

Avant utilisation de l'échafaudage toutes les pièces qui le composent - particulièrement les croisillons, gardes corps, longerons, jambes de force et plateaux - sont à examiner afin de garantir un montage et un verrouillage correct.

L'accès à l'échafaudage ne peut se faire qu'après contrôle, toutes les précautions nécessaires contre un déplacement accidentel de l'échafaudage doivent être prises, comme par exemple les vérifications du blocage des roues, du positionnement des stabilisateurs, ceci est également valable pendant le montage.

Lors des travaux en position normale les stabilisateurs doivent être correctement en appui. Lors des travaux en façade où les stabilisateurs ne sont pas en appui, l'échafaudage doit être ancré au mur.

Vérifier que des modifications de l'environnement n'influencent pas l'utilisation en sécurité de l'échafaudage.

Respecter les charges admissibles sur les plateaux et la structure.

Les forces horizontales ne doivent pas dépasser 30 kg.

Vent limite avec stabilisateurs = 45 km/h (force 6 sur l'échelle de Beaufort) ; au-delà amarrer l'échafaudage.

VERIFICATIONS :

Vérifier les pièces avant chaque montage et particulièrement :

- les bandages et les freins des roues
- les colliers de fixation des stabilisateurs
- les crochets des plateaux
- les dispositifs de sécurité



La conformité de la mise en œuvre doit être systématiquement vérifiée

Les vérifications porteront sur :

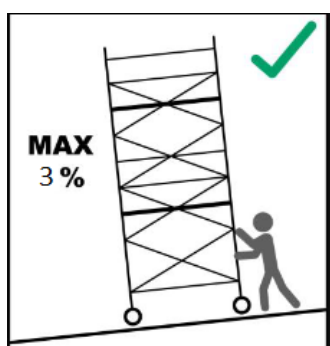
- les appuis (nature du sol)
- Mise en œuvre conforme aux instructions
- l'environnement.

CONSIGNES DE SECURITE



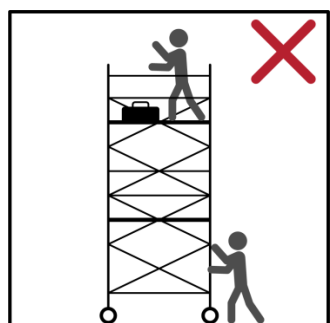
Exploitation et déplacement :

- Vérifier si l'échafaudage roulant est vertical ou s'il nécessite un réglage.
- Vérifier si l'échafaudage roulant est correct et complet.
- Vérifier qu'aucun changement environnemental n'a une incidence sur l'utilisation en toute sécurité de l'échafaudage roulant.
- Vérifier que les stabilisateurs sont conformes au manuel d'instructions.



- Il est interdit de déplacer un échafaudage roulant sur un sol avec une pente supérieure à 3 %.

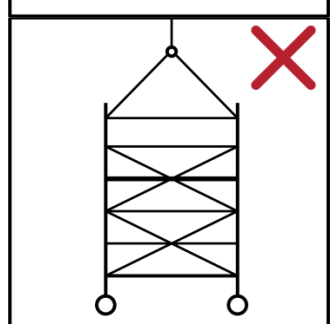
- Consulter le fabricant pour une pente supérieure à 3%.
- Vérifier avant le déplacement qu'aucun obstacle aérien et au sol ne soient présents.



- L'échafaudage ne doit être déplacé que manuellement sur un sol solide et libre de tout obstacle (pour un sol meuble prévoir un chemin de roulement), exempt de personnel et de matériel, avec les stabilisateurs laissant un espace faible avec le sol.

- Vérifier que le chemin de roulement soit approprié pour le déplacement de l'échafaudage.

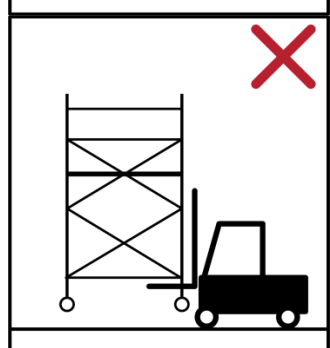
- Vérifier que les roues et les stabilisateurs ne sont pas sur un sol meuble.



- Déplacer l'échafaudage roulant sans personne ni matériel sur les planchers ou accroché sur la structure.

- Les échafaudages roulants conformes à l'EN 1004 ne sont pas conçus pour être déplacés ou transportés.

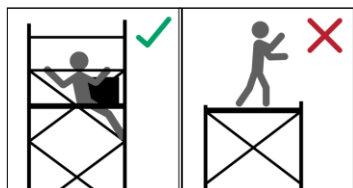
- Les échafaudages roulants ne doivent être déplacés qu'à l'aide d'un effort manuel et sans dépasser une vitesse de marche normale.



- Les échafaudages roulants conformes à l'EN 1004 ne sont pas conçus pour être soulevés ou suspendus.

- Ne pas déplacer l'échafaudage roulant transversalement. Privilégier un déplacement longitudinale.

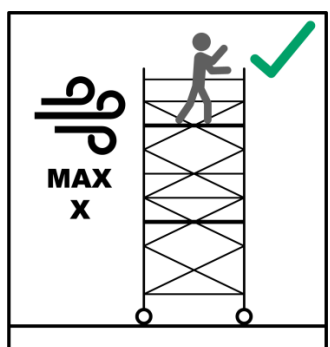
CONSIGNES DE SECURITE



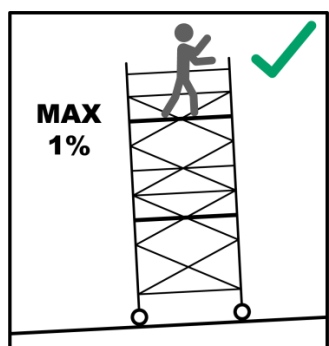
- Le travail sur un plancher n'est autorisé qu'avec un garde-corps complet comprenant les mains courantes, les lisses intermédiaires et les plinthes.
- Ne jamais accéder sur un plancher non protégé par des garde-corps sur toute sa périphérie.
- Il est interdit de sauter sur les planchers.



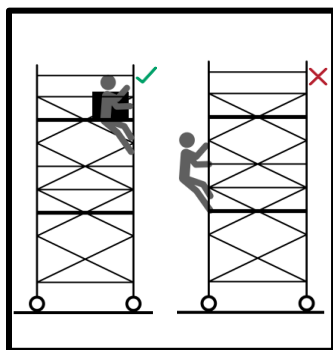
- S'assurer que la zone de travail est éloignée de tout conducteur nu sous tension, soit 3m + la longueur de pièce manipulée si la tension est inférieure à 50000 volts, ou bien 5m + la longueur de pièce manipulée si la tension est supérieure à 50000 volts.



- Ne pas monter, utiliser ou déplacer l'échafaudage avec un vent supérieur à 45 km/h.
- Sécuriser l'échafaudage si le vent est supérieur à 45 km/h, en l'amarrant ou en le démontant.
- Démontez l'échafaudage si le vent est supérieur à 85 km/h.
- Attention aux charges additionnelles dues au vent (effet de tunnel des bâtiments à extrémités ouvertes, des bâtiments non revêtus et au niveau des angles des bâtiments) et aux turbulences près d'un angle de bâtiment ou sous un porche.
- Avant d'assembler l'échafaudage roulant, il convient de vérifier l'emplacement afin d'identifier et de prévenir les phénomènes dangereux lors de l'assemblage, de la modification et du démontage.

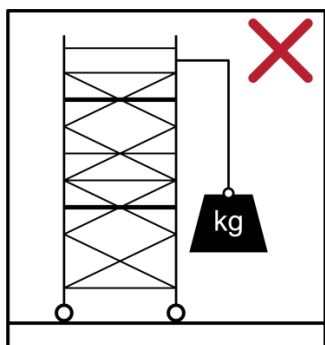


- L'échafaudage doit être monté avec un défaut de verticalité de 1% maximum.
- Contrôler ce défaut à l'aide d'un niveau à bulle ou d'un fil à plomb et régler les roues si besoin.

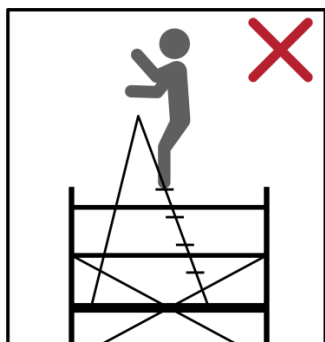


- Ne monter et descendre de l'échafaudage que par les trappes des planchers.

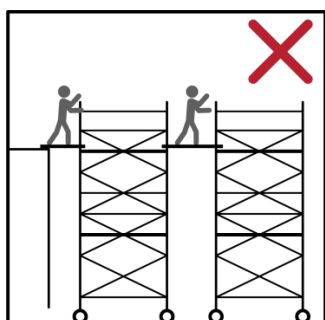
CONSIGNES DE SECURITE



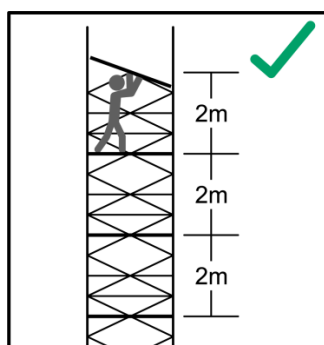
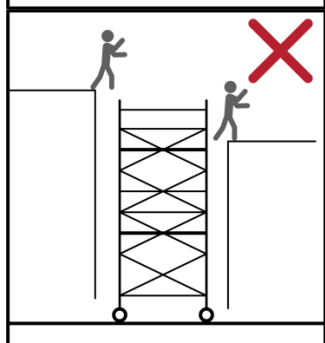
- Pour toute opération : Ne pas dépasser la charge de service verticale sur le plancher avec 1 ou plusieurs opérateurs ; Respecter l'effort horizontal maxi de 30 Kg au niveau du plancher.
- Il ne peut y avoir qu'un seul plancher de travail à la fois.
- Il est interdit de modifier la structure de l'échafaudage roulant, en y ajoutant une potence, un treuil, ou tout autre structure.
- Il est interdit d'ajouter des bâches ou des filets.



- Il est interdit d'utiliser des planches comme plancher.
- Le réglage des roues sert uniquement à rattraper les faux niveaux des sols.
- Il est interdit d'augmenter la hauteur de travail au-delà de celle mentionnée dans cette notice.
- Il est interdit de disposer une échelle ou tout autre accessoire sur le plancher pour augmenter la hauteur de travail.



- Les échafaudages roulants conformes à l'EN 1004 ne sont pas conçus pour être utilisés comme moyen d'entrer ou de sortir d'autres structures, par exemple comme un escalier.
- Les échafaudages roulants conformes à l'EN 1004 ne sont pas conçus pour être utilisés comme moyen de protection périphérique.
- Il est interdit de créer un pont entre un échafaudage roulant et un bâtiment ou toute autre structure fixe ou mobile.
- Les échafaudages roulants conçus conformément à l'EN 1004 ne sont pas des points d'ancrage pour les systèmes d'arrêt de chute.



- Suivant la norme en vigueur, l'espace entre deux planchers ne doit pas dépasser 2,25m.
- L'espace entre le sol et le premier plancher ne doit pas dépasser 3m.

MONTAGE DE L'ÉCHAFAUDAGE

1. Montage de la base.



1/ Montage de la base de l'échafaudage si démontée

- Enlever les pieds réglables avec et sans roues des échelles EMB 100 P et les assembler aux embases larges comme présenté ci-contre. Emboîter l'embase large au niveau des échelles EMB 100 P. Bien verrouiller grâce aux verrous noirs.
- Assembler les 2 échelles de base EMB 100 P à l'aide du contreventement CV100 et du garde fou GF100 E
- Mettre en place le module lest et verrouiller grâce au pommeau noir.
- Mettre de niveau en utilisant les pieds réglables

2. Assemblage des échelles.



2/ Emboîter ensuite les échelles EM 100

- Garder les échelles GCL PRO sans centreur pour le haut de l'échafaudage (voir système d'emboîtement breveté ULTRALU page 12).
- Placer et Fixer le croisillon CR 100 E (précisions pages 12).

3. Mise en place du plateau.



- ### 3/ Positionner le plateau PB 100 par l'intérieur, puis passer par la trappe du plateau jusqu'au ¾ et s'asseoir sur le plateau ,en gardant les jambes à l'intérieure de la trappe (en sécurité) puis emboîter l'échelle GCL PRO et l'échelle de passage sur les échelles EM 100.

4. Assemblage des garde-corps.



- ### 4/ Comme précédemment en passant par la trappe, resté assis sur le plancher ,jambes à l'intérieur de la trappe

Placer les 2 doubles gardes fous DG 100 :

- à 0,5 m au dessus du plateau

Enfin, placer le jeu de plinthes

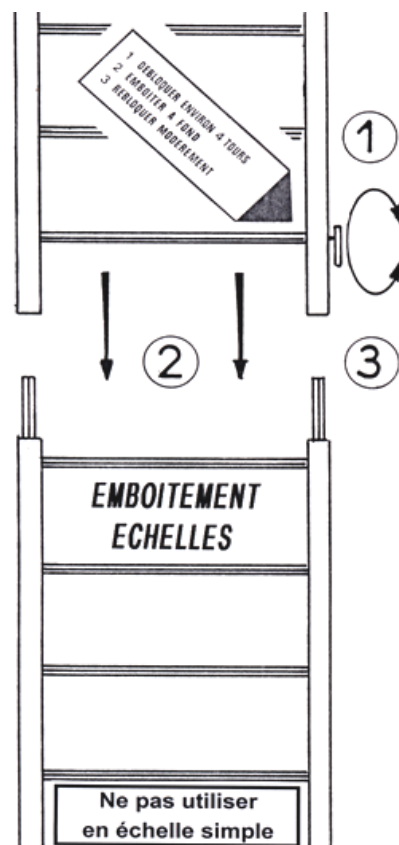
- ### 5/ Mettre les 6 lests en place

5. Montage de la base.



- 5/ Positionner ensuite le module de déport et le verrouiller grâce aux 2 crochets.
 8/ Avant d'accéder sur le module de déport, ajuster les pieds réglables.
 6/ Positionner l'échafaudage sur le lieu d'intervention et bloquer les roues à l'aide des freins

6. Précisions sur le système d'emboîtement.



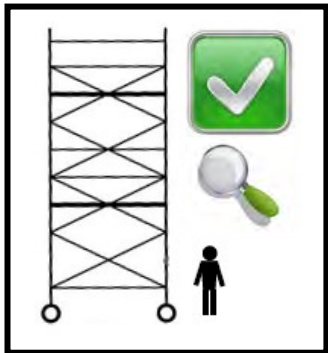
7. Montage croisillons & garde-corps.



Emboîter la partie haute du croisillon dans le barreau et faire pivoter d'un quart de tour.

Effectuer une torsion au niveau du longeron du croisillon et Enclencher le crochet bas sur le barreau et verrouiller.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE



Avant toute opération, une inspection des constituants de l'échafaudage est à prévoir pour déceler d'éventuelles pièces défectueuses. Une attention particulière sera portée sur :

- Le bon fonctionnement des stabilisateurs, des roulettes et l'efficacité de leurs freins.
- La propreté des barreaux d'échelle pour qu'ils restent antidérapants.
- La dégradation apparente du contreplaqué et des trappes du plancher ainsi que des crochets.
- La bonne lisibilité des adhésifs.
- La tenue des assemblages et l'aspect visuel des pièces.
- Le bon fonctionnement des goupilles et de tous les verrouillages (lisses, corps de base, diagonales, planchers, garde-corps) ainsi que les crochets de garde-corps.
- Si besoin et en cas de doute, remplacer la pièce défectueuse par une pièce d'origine ULTRALU.
- Les composants endommagés ou défectueux ne doivent pas être utilisés, contacter le fabricant pour les procédures de remplacement.
- Le responsable de l'échafaudage doit assurer les vérifications avant chaque utilisation. Il doit pouvoir justifier de ces vérifications et de leurs résultats si besoin dans le respect de la réglementation nationale.

GARANTIE

Nos produits sont garantis 5 ans contre tout vice de fabrication, à partir de la date de facturation du fabricant. La garantie commence avec le jour de l'achat (date de facture).

Conditions de garantie :

La garantie de notre matériel se limite à l'échange pur et simple des pièces reconnues défectueuses en nos usines.

La garantie ne s'applique pas :

- aux détériorations dues à une mauvaise mise en œuvre ou au non respect de la présente notice
- aux matériels ayant subis des transformations, réparations ou modifications par des tiers
- aux pièces d'usure normale
- aux pièces qui ne sont pas d'origine

Attention

ULTRALU décline toute responsabilité pour les produits qui ne seront pas :

- mis en œuvre et utilisés selon les prescriptions de ce manuel
- exclusivement constitués des pièces ULTRALU

		RAPPORT DE L'ETAT DE CONSERVATION DU MATERIEL D'ACCES					
Entreprise :				Matériel :			
Nom du vérificateur		Date		Lieu de la vérification			
Points à vérifier		Conforme		Mesure(s) de correction	Conforme après correction(s)		
		Oui	Non		Oui	Non	
1	Absence de déformation permanente ou de corrosion des différents éléments composant la plate forme pouvant compromettre sa solidité.						
2	Présence de tous les éléments garantissant la stabilité pour la prochaine utilisation.						
3	Absence de déformation au niveau des trous de verrouillage.						
4	Absence de jeu susceptible d'affecter la stabilité générale.						
5	Absence de toute déformation du plateau ou autre ayant une incidence sur la bonne tenue de ce dernier ou de la planéité de l'ensemble.						
6	Absence d'écrasement localisé autour des perçages.						
7	Absence de fissure et/ou craquelure au niveau des perçages.						
8	Absence de toute coupe ou tout manque matière ne permettant pas de garantir le bon maintien de la plate forme.						
9	Visibilité des indications relatives aux charges admissibles sur la plate forme et absence de charges dépassant ces limites.						
Observations et remarques supplémentaires du vérificateur et contre vérificateur :							
Signature :							

TABLEAU RECAPITULATIF DES EXAMENS A EFFECTUER
POUR CHAQUE VERIFICATION
Selon arrêté du 21 Décembre 2004

Type de vérification	Adéquation	Montage et installation	Etat de conservation	Examen approfondi de l'état de conservation
Vérification avant mise en service				
Vérification avant remise en service				
Vérification journalière				
Vérification trimestrielle				